

D.U.E.R.P.

(Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Aujourd'hui nous sommes convoqués pour l'arbitrage et la finalisation de l'élaboration du DUERP et notamment pour discuter des risques psychosociaux.

La charge mentale qui pèse sur les agents génère des relations de travail tendues, provoque des pathologies physiques et psychiques, et conduit parfois à des actes désespérés.

Le plan d'action mis en place par la Direction Générale ne démontre pas son efficacité. Bien au contraire, à défaut de s'attaquer aux causes réelles de ces dégradations, les conditions de travail des agents de la DDFIP ne cessent de s'aggraver.

Cette année : 44 suppressions d'emplois dans le département !

Les agents doivent s'adapter à marche forcée, aussi bien à de nouvelles méthodes de travail qu'à un criant manque de moyens.

Depuis 2008 le DUERP mis en place par la Direction Générale, n'a qu'un but : dédouaner l'administration sur les conditions de travail, les suppressions d'emploi et les réformes, les réorganisations incessantes, la course aux indicateurs....

Pour FO il ne serait être question de cautionner des groupes de travail qui ne débouchent sur aucune avancée concrète.

C'est pourquoi nous ne discuterons pas des risques psychosociaux et nous serons très vigilants sur les autres points à évoquer.

La Délégation FO